



COMITE SYNDICAL DU SYMALIM

Jeudi 2 mars 2023 à 14h

PROCES-VERBAL

Le Comité syndical s'est réuni le jeudi 2 mars 2023 à 14h au siège du Symalim.

Liste des présent-e-s :

nombre de votes /délégué-e

METROPOLE DE LYON	M. ATHANAZE	5
	M. BENZEGHIBA	5
	MME CREUZE	5 + 5
	MME DEHAN	5
	MME EL-FALOUSSI	5
	M. GOMEZ	5
	MME GROSERRIN	5
	M. QUINIOU	5
	M. RAY	5
	MME REVEYRAND	5
	M. SELLES	5
	M. VIEIRA	5 + 5
CONSEIL DEPARTEMENTAL AIN	M. GAITET	4
CCMP	M. LARIVE	1,5 + 1
	MME TERRIER	1,5
LYON	M. CHAPUIS	5,5
	MME TOMIC	5,5
VILLEURBANNE	M. BRISSARD	4
	M. VERMEULIN	4
DÉCINES-CHARPIEU	MME FAUTRA	3
MEYZIEU	M. QUINIOU	3
VAULX-EN-VELIN	M. FISCHER	3 + 5
JONAGE	M. BARGE	2
MIRIBEL	M. LADOUCE	2
BEYNOST	M. MANCINI	1
JONS	MME LE GREN	1
NEYRON	M. BRIERE	1
NIÉVROZ	M. THIEBAUT	1
SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST	M. GOUBET	1
THIL	MME POMMAZ	1

Ont donné pouvoir:-

M. Ray à Mme Creuze / Mme Gersperrin à M. Vieira / M. Brière à M. Larive / M. Gomez à M. Fischer

Participaient également à la réunion :

Symalim : M. Charles, Mme Pedoussaud, Mme Tourvieille, M. Trillat.

Segapal : M. Maury

Mme Creuze ouvre la séance à 14h06 après vérification du quorum et énonciation des pouvoirs.

Mme Creuze informe du départ de Mme Tourvieille, et remercie Mme Tourvieille pour son implication au sein du Symalim.

Mme Creuze informe également de la démission de Mme Terrier du bureau du Symalim, en spécifiant que Mme Terrier reste présente au Comité Syndical du Symalim.

M. Larive remplace Mme Terrier au Bureau du Symalim en tant que représentant de la CCMP.

Mme Creuze souhaiterait désigner un.e secrétaire de séance : Acceptation de Mme Pommaz.

Approbation du procès-verbal du 13 février 2023

Cf. Procès-verbal du Comité du 13 février 2023 diffusé via Dematis le 23/02/2023.

Mme Creuze précise que les remarques de Mme Reveyrand ont bien été prises en compte.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE – RESSOURCES

2023-10 Compte-rendu des décisions prises par la Présidente en vertu de la délégation accordée par la délibération n°2021-021 du 29 juin 2021

Mme Tourvieille précise que depuis le dernier comité, une seule décision a été prise (relative à un avenant de contrat d'assurance Groupama pour de nouveaux matériels présents sur l'anneau bleu).

La délibération est adoptée à l'unanimité.

FINANCES

En l'absence de Caroline TERRIER, Vice-présidente aux ressources, Mme Tourvieille présente les rapports à venir.

2023-11 Adoption du compte de gestion 2022 – Budget principal du Symalim

Mme Tourvieille indique que le compte de gestion remis par la nouvelle trésorerie de Bron est conforme au compte administratif remis.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2023-12 Adoption du compte administratif 2022 – Budget principal du Symalim

Mme Tourvieille précise qu'il n'y a plus qu'un seul budget, car il n'y a plus le budget annexe de la navette.

Par prudence, et dans l'attente de la définition des besoins pour le futur contrat, nous avons prévu budgétairement, sur ce poste, un niveau de dépenses constant au 1er semestre 2023.

A cela s'ajoute le paiement des avenants n°3 et 4 non réalisé en 2021 et 2022.

A noter, qu'en plus des recettes réelles sont programmées un virement de la section de fonctionnement de 200 K€ et également la disponibilité de l'excédent d'investissement 2022.

M. Charles précise que cet excédent correspond à une accumulation sur plusieurs années (réserve du syndicat).

Mme Tourvieille insiste sur le fait que le Symalim est dépendant des participations statutaires d'investissement. (Métropole 90% - Département de l'Ain 10%).

Mme Creuze se retire le temps du vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2023-13 Affectation du résultat 2022 – Budget principal du Symalim

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2023-14 Budget primitif du Budget principal du Symalim – exercice 2023

Présentation du dossier par Mme Tourvieille.

Les participations statutaires se montent à 4 405 K€.

M. Vieira pense que le poste de dépenses lié aux accès stationnement sera certainement revu avec la possibilité de mettre en place du stationnement payant. Il rappelle que l'étude menée en 2018 est en train d'être réactualisée avec les nouvelles données. Les décisions politiques sont donc en attente du résultat. Il regrette le peu de participation d'élus à la dernière commission accessibilité.

M. Vieira indique également que selon le cabinet d'avocat, le Symalim ne peut pas décider d'une tarification pour l'accès à son territoire. Ce serait aux communes de Miribel, Neyron, Vaulx-en-Velin et Décines de le décider et de le voter. Cela va sans doute nous empêcher de mettre en place cette expérimentation pour cet été. M. Vieira rappelle que les propositions portées par cette étude sont rendues possibles grâce aux navettes du Sytral. Il doit voir avec le Sytral pour la poursuite de ce dossier. Il soumet l'idée d'en faire la présentation en bureau ou en comité afin de voir les impacts financiers que cela peut engendrer. Il pense qu'il faut à ce sujet un débat collectif.

M. Charles indique qu'il y a des gros projets : le centre équestre, L'Atol' et l'aménagement du Pôle France Aviron.

Pour ce dernier dossier, la Fédération Française d'Aviron a contacté la Région Auvergne Rhône Alpes, mais les budgets ne sont pas encore bouclés.

La délibération est donc adoptée à l'unanimité.

Par suite du débat sur le budget primitif, Mme Creuze propose de délibérer sur la révision des 18 ACP existantes (rapports 2023 – 15 à 2023-32) ainsi que la création de 3 nouvelles ACP (rapport 2023-33 à 2023-36).

Elle propose d'examiner l'ensemble des dossiers des ACP et de délibérer à la fin.

Mme Tourvieille présente tous ces dossiers.

2023-15 Révision de l'autorisation de programme n°2100 « Etude de fonctionnement hydrologique du Rizan »

2023-16 Révision de l'autorisation de programme n°2101 « Réhabilitation des toitures du centre équestre n°3 »

- 2023-17 Révision de l'autorisation de programme n°2201 « Programme de restauration du Rhône de Miribel Jonage : accompagnement à la refonte »
- 2023-18 Révision de l'autorisation de programme n°2202 « Valorisation et pédagogie naturaliste»
- 2023-19 Révision de l'autorisation de programme n°2203 « Liaison entre le Canal de Miribel et la ViaRhôna »
- 2023-20 Révision de l'autorisation de programme n°2204 « Travaux et aménagement- Eau et Nature »
- 2023-21 Révision de l'autorisation de programme n°2205 « Travaux et aménagement- Mobilité et VRD » Erreur ! Signet non défini.
- 2023-22 Révision de l'autorisation de programme n°2206 « Amélioration des pôles de services »
- 2023-23 Révision de l'autorisation de programme n°2207 « 2ème phase de l'expérimentation de la Lône de Jonage »
- 2023-24 Révision de l'autorisation de programme n°2208 « Moyens généraux du Symalim»
- 2023-25 Révision de l'autorisation de programme n°2209 « Mesures compensatoires du faucardage du Grand Large »
- 2023-26 Révision de l'autorisation de programme n°2210 « Centre de préparation aux jeux olympique et paralympiques 2024 »

Mme Tourvieille indique que cette révision est une véritable révision de budget. Le Symalim est encore en attente des différentes parties. Le budget initial était de 1.4M € et a été réévalué à hauteur de 3.6M€. La proposition a donc révisé l'APCP afin de réajuster l'enveloppe.

M. Charles précise que ce sont des réaffectations de crédits, sans dépenses supplémentaires.

M. Vieira relève que cette opération améliorera le bâti, notamment au niveau de l'isolation thermique.

- 2023-27 Révision de l'autorisation de programme n°2211 « Gestion forestière »
- 2023-28 Révision de l'autorisation de programme n°2212 « Réhabilitation de la ferme du Morlet- Phase 1 »
- 2023-29 Révision de l'autorisation de programme n°2213 « Travaux et aménagement- Accueil du public et équipements »
- 2023-30 Révision de l'autorisation de programme n°2214 « Réhabilitation du centre Benoît Carteron »
- 2023-31 Révision de l'autorisation de programme n°2215 « Amélioration de l'aile est et des jardins de l'iloiz'»
- 2023-32 Révision de l'autorisation de programme n°2216 « Gestion des accès et du stationnement direct »
- 2023-33 Création de l'autorisation de programme n° 2301 « Etude de restauration du Rhône – secteur Miribel Neyron»

2023-34 Création de l'autorisation de programme n° 2302 « Elaboration documents stratégiques de gestion des milieux naturels »

2023-35 Création de l'autorisation de programme n° 2303 « Reconversion Gravier blanc et adaptation des secteurs Cerfs-Volants et Saules »

Les délibérations 2023-15 à 2023-35 sont donc adoptées à l'unanimité.

2023-36 Convention financière avec Woodstower

M. Charles présente le dossier.

Concernant la subvention de 80K€, le Symalim a demandé une prise en charge par la Métropole de 50%, sans retour de leur part à ce jour... En sachant qu'à la subvention de 80K€ s'ajoute les moyens techniques mis en place par la Ségapal dans le cadre de la DSP, valorisés à ce jour à 32K€.

La délibération est adoptée à la majorité avec 2 abstentions (M. Brissard & M. Quiniou).

CONVENTIONS / MARCHES / CONCESSION

2023-37 Résiliation anticipée de la convention de mandat 2231 « Centre de préparation aux jeux olympique et paralympique 2024 »

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Mme Tourvieille indique que tous les rapports suivants concernent la mise en place des conventions de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguées à la SPL Ségapal, et correspondent aux opérations présentées dans le cadre du budget.

2023-38 Mandat n°2131 – Avenant n° 1 - Réhabilitation des toitures du Centre équestre n°3

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-39 Mandat n°2211 – Avenant n° 2 - Suivi des mesures compensatoires

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-40 Mandat n°2212 – Avenant n° 1 - Etude de gestion des accès et du stationnement

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-41 Mandat n°2213 – Avenant n° 1 - Auscultation des voiries et des ouvrages d'art du Grand Parc

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-42 Mandat n°2220 – Avenant n° 2 - Milieux naturels et espaces verts 2022

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-43 Mandat n°2221 – Avenant n° 1 - Aménagement du Cloizu - Equipements de valorisation pédagogique et d'accueil du public

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-44 Mandat n°2222 – Avenant n°1 - Aménagement du passage des deux lacs dans le cadre de la liaison du Canal de Miribel/ViaRhôna

M. Vieira remercie Mme Grangeon et M. Trillat pour leur implication dans cet aménagement.

M. Trillat rappelle l'idée de réutiliser les embarcadères non utilisés afin d'aménager provisoirement ce passage.

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-45 Mandat n°2223 – Avenant n°1 - Développement de la stratégie déchets sur le Grand Parc

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-46 Mandat n°2224 – Avenant n°1 - Equipements courants d'accueil du public 2022

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-47 Mandat n°2232 – Avenant n°1 - Réhabilitation du hangar du Morlet et de ses annexes

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-48 Mandat n°2233 – Avenant n°1 - Désamiantage de la ferme des îles et des locaux des tireurs vaudais

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-49 Mandat n°2234 – Avenant n°1 - Mise en conformité du centre Benoît Carteron

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-50 Mandat n°2235 – Avenant n°1 - Création d'un logement collectif - Bâtiment CE1

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023- 51 Mandat n°2236 – Avenant n°1 -Optimisation de la ventilation de l'Iloz'

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-52 Mandat n°2250 – Avenant n°1 - Petits aménagements de voiries 2022

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-53 Mandat n°2251 – Avenant n°1 - Amélioration d'espaces et de voiries pour l'accueil des nouvelles lignes de transports en commun

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-54 Mandat n°2252 – Avenant n°1 - Gestion des dispositifs d'arrosage à distance et mise en place de sous-compteurs

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-55 Mandat n°2253 – Avenant n°1 - Rénovation du réseau d'eau potable

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-56 Mandat n°2254 – Avenant n°1 - Mise aux normes des installations d'assainissement non collectif

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-57 Mandat n°2311 – Etude Loure et Castor

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-58 Mandat n°2312 – Etude de faisabilité pour le développement d'une aire de bivouac sur l'Atol'

Mme Pommaz rappelle que le terme « bivouac » a son importance.

M. Charles indique qu'un COPIL sur le projet bivouac a lieu semaine prochaine avec la Métropole.

M. Gaitet insiste sur le fait que l'aire de bivouac ne doit pas concerner tout le parc. (Ne concerne pas les gens du voyage)

M. Charles précise que le camping sauvage est interdit sur le site du Grand Parc.

2023-59 Mandat n°2320 – Milieux naturels et espaces verts 2023

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-60 Mandat n°2321 – Aménagement d'un belvédère sur le site du Passage des deux lacs

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-61 Mandat n°2322 – Préservation et valorisation des berges des lacs amonts

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-62 Mandat n°2323 – Optimisation de la gestion pastorale - Pose de clôtures fixes

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-63 Mandat n°2324 – Développement des équipements d'accueil des cyclotouristes

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-64 Mandat n°2325 – Amélioration de la déchèterie

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-65 Mandat n°2326 – Mise en conformité du jardin d'ailleurs - l'Iloz'

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-66 Mandat n°2327 – Remise à niveau partielle de la scénographie de l'Iloz'

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-67 Mandat n°2328 – Mise en œuvre des mesures compensatoires - aménagement de la forestière et CSL

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-68 Mandat n°2331 – Démolition de la cabane – Bâtiment CE2

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-69 Mandat n°2332 – Déconstruction de la ferme de la forestière

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-70 Mandat n°2333 – Pôle d'excellence d'aviron – l'Atol'

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-71 Mandat n°2350 – Petits aménagements de voiries 2023

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-72 Mandat n°2352 – Travaux liés à l'auscultation des voiries - Programme d'intervention

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-73 Mandat n°2353 – Reconversion du secteur du Gravier Blanc et adaptation du secteur Cerfs-volants et saules

Le mandat est adopté à l'unanimité.

2023-74 Convention triennale de partenariat avec Woodstower

Mme Vital précise qu'il s'agit maintenant d'une convention tripartite, entre l'association Woodstower, le Symalim et la Ségapal.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

DOSSIERS DIVERS

Mme Creuze rappelle la date du prochain comité qui est fixé au 23 mai 2023. L'ordre du jour étant épuisé, Mme Creuze lève la séance à 16h10.

Catherine CREUZE
Présidente



Valérie POMMAZ
Secrétaire de séance

